



Rapport du président (2022 - 2023)

Assemblée générale annuelle

Centre d'intendance écologique (CIEL)

Le 11 juin 2023

À titre de président, il me fait plaisir de vous soumettre mon rapport annuel couvrant la période du 12 juin 2022 au 11 juin 2023.

Membres

En 2022, 188 personnes, organismes et sociétés ont appuyé nos objectifs de protection de la biodiversité en devenant membres de CIEL ou en renouvelant leur adhésion. 2022 a donc été une année record en nombre de membres. De ce nombre, notre organisme compte, à ce jour, six membres émérites. À la suite d'une décision de notre conseil d'administration (réunion du CA du 14 août 2022) à l'effet de nommer membre à vie toute personne ayant fait un don de 1000\$ ou plus, six nouveaux membres à vie se sont ajoutés aux cinq autres déjà bénéficiaires de ce statut portant à 13 le nombre total de membres à vie de CIEL. En date de ce rapport, 167 personnes et organismes ont adhéré ou renouvelé leur adhésion pour 2023. Nous remercions les membres pour cet appui très apprécié et important pour la poursuite de nos objectifs.

Adhésions :

Ciel maintient toujours son adhésion et son appui aux organismes suivants :

Organismes nationaux : *Nature-Québec, Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), FloraQuebeca, Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCGÉD), Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE).*

Organismes locaux : Nous maintenons notre appui et notre adhésion aux organismes locaux suivants : Les amis de la Réserve nationale de la faune du Lac St-François, CRIVERT, Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC), le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent, le Comité pour la réhabilitation de la rivière Châteauguay (CRRC), Ambioterra.

Réunions du conseil d'administration

Au cours de la période couverte par ce rapport, 4 réunions-consultations des membres du CA ont eu lieu par contact téléphonique ou au siège social. Les principaux sujets à l'ordre du jour ont été : modification de la cotisation annuelle, nomination de membres à vie, projet de nomination d'un membre émérite, demande de reconnaissance de réserve naturelle pour les nouvelles acquisitions, pertinence d'un arpentage pour les nouveaux terrains, nouveau dépliant, suivi de la rencontre des citoyens de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka et décisions sur la formation d'un comité local de la RN de la Baie-des-Brises.

Suivi Réserve naturelle du Boisé-des-Julien

Ce boisé de 10.17 hectares a été acquis en décembre 2021

Un entrepôt de machinerie a été enlevé et transporté par un voisin intéressé à le réutiliser. Le sol où se trouvait l'entrepôt a été égalisé et renaturalisé.

Des panneaux annonçant la nouvelle réserve naturelle ont été installés en novembre 2022 grâce à l'aide technique de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield qui a produit les panneaux avec le graphisme que nous avons proposé. La ville a aussi fourni la main d'œuvre pour l'installation de deux panneaux bien visibles du Rang Sainte-Marie.

Nous avons commandé une étude de caractérisation biologique du territoire qui a été réalisée par le biologiste Denis Gervais au cours de l'été 2022 et acheminée au ministère de l'Environnement en vue de la reconnaissance officielle de cette réserve naturelle.

Suivi Secteur Jean-Luc-Génier de la RNCRLG

Au cours de l'été et de l'automne 2022, grâce au travail d'un groupe de personnes qui ont consacré du temps et beaucoup d'efforts, les bâtiments vétustes et abandonnés sur ce terrain depuis plus de 20 ans ont été démantelés, démolis et enlevés. Plusieurs matériaux dont des poutres anciennes, des planches et plusieurs objets métalliques ont été récupérés par des gens intéressés à les réutiliser.

Une entrée a été aménagée en bordure du territoire face au 4^e rang pour faciliter l'accès aux membres de notre équipe de surveillance.

Nous avons contacté le ministère de l'Environnement en ce qui a trait à une demande de reconnaissance de réserve naturelle pour ce territoire. Les agents du ministère nous ont recommandé de faire une demande d'ajout de ce lot à la demande d'agrandissement de la *Réserve naturelle du Coteau-de-la-Rivière-La Guerre* (RNCRLG). Cette demande d'ajout a été acheminée au ministère le 25 janvier 2023. Lors de sa réunion du 14 août 2022, en reconnaissance de l'apport majeur de M. Jean-Luc Génier aux démarches ayant permis l'achat de ce territoire, le CA de CIEL a voté une résolution à l'effet de nommer ce nouveau territoire : *Secteur Jean-Luc-Génier de la RNCRLG*.

Réserve naturelle de la Baie-des-Brises

Nous sommes toujours préoccupés par les conséquences de l'urbanisation récente du périmètre de cette réserve naturelle acquise par CIEL en 2010 et qui est maintenant enclavée à l'intérieur d'un chapelet de plus de 80 résidences privées. Il faut comprendre ici que le succès de cet afflux de nouveaux propriétaires est dû, en partie du moins, à la présence de la réserve naturelle qui a incité un grand nombre de ces nouveaux résidents à venir installer leur propriété près d'un milieu naturel. Les conséquences de cette promiscuité entre une aire de protection d'un milieu naturel tourbeux arbustif et l'urbanisation récente de son périmètre sont nombreuses : empiètements, intrusions interdites, rehaussement des lots voisins de 1 à 2 mètres, incompatibilité entre la végétation arbustive d'une réserve naturelle protégée et d'un aménagement urbain voisin sans zone tampon, etc...

Notre CA a élaboré un projet de sensibilisation des citoyens de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka. Dans un premier temps, le CA a rencontré le conseil municipal réuni en caucus le 13 octobre 2022. Les problèmes de gestion de cette réserve naturelle en milieu urbanisé ont été exposés aux élus et une proposition de collaboration a été présentée. Le 3 novembre suivant, 5 membres du conseil ont répondu à l'invitation de venir marcher sur les près de 4 km du sentier périphérique aménagé autour de la réserve naturelle en vue de constater par eux-mêmes les effets de l'urbanisation récente sur ce milieu naturel riche d'une biodiversité exceptionnelle

Puis l'ensemble des citoyens de la municipalité a été convié à une rencontre publique qui a eu lieu le 5 novembre 2022. Les 51 personnes présentes à la rencontre ont été informées de la définition d'une réserve naturelle, des avantages et des contraintes liés à ce milieu et de notre obligation de respecter les dispositions

de l'entente de reconnaissance de la Réserve naturelle de la Baie-des-Brises signée avec le Ministère de l'Environnement en 2012. L'avenir de cette réserve naturelle et son existence même dépendent de la volonté et de la capacité de la population environnante de respecter ces dispositions. Dans cette perspective, il a été décidé de former un comité local chargé d'assurer le respect de ces dispositions. Le 3 décembre 2022, 8 personnes résidant dans le voisinage de la RN se sont réunies au Centre communautaire pour fonder le « Comité Baie-des-Brises » qui sera composé de 10 membres dont une personne du Conseil municipal. Jean-Luc Génier sera le représentant du CA de CIEL à ce comité.

Émondage à la Réserve naturelle de la Baie-des-Brises

En conformité avec une résolution de notre CA adoptée le 15 août 2021 établissant une politique de prévention des dommages pouvant être causés par les arbres de la RN à proximité des nouvelles résidences, des travaux d'émondage et d'abattage ont été réalisés en mars 2022 et février 2023 du côté sud de la RN à la limite voisine des nouvelles résidences de la rue des Cygnes.

CIEL représenté à une conférence de l'AREQ-Suroît

Une conférence sur les changements climatiques a été organisée par l'AREQ-Suroît (Association des retraités de l'enseignement du Québec).

La rencontre s'est tenue le 19 octobre 2022 au Club nautique de Salaberry-de-Valleyfield et a réuni plus d'une cinquantaine de personnes. Mme Francine Poupard, militante environnementale bien connue dans la région, y a fait une présentation résumant les réalisations de l'organisme CRIVERT dont elle a été présidente pendant plusieurs années. Sur invitation de l'AREQ-Suroît, CIEL a tenu sur les lieux un kiosque d'information. Jean-Luc Génier et Pierre Léger ont représenté notre organisme et répondu aux questions des visiteurs de notre kiosque.

Rencontre virtuelle avec la Direction des aires protégées du Ministère de l'environnement

Le 13 mars 2023 a eu lieu une rencontre virtuelle de plus de 30 minutes avec Madame Clara Gauvreau-Bolduc de la Direction des aires protégées du Ministère de l'Environnement portant sur les problèmes de gestion des réserves naturelles en milieu privé. Les sujets abordés ont compris les besoins en infrastructure sur nos RN, l'accès du public aux RN, les besoins d'aide de notre organisme dans gestion de nos RN. J'ai particulièrement insisté sur les besoins d'aide de notre organisme dans la gestion de la RN de la Baie-des-Brises.

Rencontre téléphonique avec le Service canadien des forêts

Le 25 avril 2023, j'ai eu une conversation téléphonique avec Mme Élise Deschênes, Biologiste des écosystèmes forestiers au Service canadien des forêts. Cette dame m'a contacté au sujet d'un projet d'étude sur les forêts anciennes et la possibilité d'utiliser nos réserves naturelles comme territoire répondant à leurs critères de sélection. Mme Deschênes m'a fait parvenir un aperçu du protocole de recherche qui comprend le prélèvement de feuilles de certains arbres et des prélèvements minimaux de sol sous-jacent. Selon nos règlements généraux, de tels prélèvements peuvent être autorisés dans le cadre de projets de recherche.

Nouveau dépliant

Suite à l'acquisition de deux nouveaux territoires de conservation de la nature, le dépliant informatif de CIEL devenait périmé et nécessitait une mise à jour. En octobre 2022, notre conseil d'administration a donc retenu les services d'un graphiste qui nous a produit un dépliant particulièrement intéressant en identifiant, au verso, la localisation de nos réserves naturelles sur une carte régionale. Le lecteur du dépliant a donc immédiatement sous les yeux une représentation concrète des 240 hectares dont CIEL est propriétaire et où il assure la protection et la conservation de la biodiversité à perpétuité et pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

Réalisations sur le plan administratif en 2022-2023 :

Publication de 3 nos de *L'intendant*, les nos 57 (juin 22) – no 58 (déc. 22) – no 59 (fév. 23).
Préparation des états financiers de l'année 2022.
Préparation de la demande de remboursement de la TPS-TVQ pour l'année 2022.
Expédition du rapport annuel d'organisme de bienfaisance à l'Agence de Revenu Canada.
Paiement des taxes municipales et scolaires pour les territoires non réserve naturelle.
Renouvellement des adhésions. Accueil des visiteurs. Etc...

Programme d'activités pour 2023-2024 :

Entretien des sentiers.
Surveillance des territoires par des patrouilles régulières (équipe de surveillance).
Édition de 3 numéros de *L'intendant*.
Suivi des demandes de reconnaissance de réserve naturelle pour les deux nouveaux territoires.
Réparation toit cabane à sucre (salle de réunion de CIEL). Toujours à l'état de projet.
Mise à jour de notre site www.ciel-eco.org
Renaturalisation des zones où les bâtiments ont été enlevés.
Invitation publique à une marche sur la Réserve naturelle du Boisé des Julien prévue pour l'automne 2023.

Jean-Marie Latreille, président